

Maison ou Appart ?

S.A.R.L. au capital de 1 000 € / SIREN 752 577 635 00010 RCS Tarascon

Carte professionnelle " Transaction et gestion " N° CPI 1301 2018 000 030 252 (CCI Pays d'Arles)

Garantie financière : GALIAN, 89 rue La Boétie, 75008 Paris

■ L'AGENCE IMMOBILIÈRE «MAISON OU APPART ?» NE DOIT RECEVOIR NI DÉTENIR D'AUTRES FONDS, EFFETS OU VALEURS QUE CEUX REPRÉSENTATIFS DE SA RÉMUNÉRATION OU DE SA COMMISSION

TRANSACTION / CARTE NON-DÉTENTION DE FONDS

🔍 L'agence titulaire d'une carte professionnelle portant la mention « non-détention de fonds » pour son activité de transaction sur immeubles et fonds de commerce, ne peut recevoir ni détenir aucun fonds, effet ou valeur.

ARTICLE 94 DU DÉCRET N° 72-678 DU 20 JUILLET 1972

HONORAIRES au 16/03/2020 - exprimés en T.T.C. (T.V.A. au taux en vigueur de 20% incluse)

Le présent barème s'applique en cas de prestation unique.

Pour des prestations multiples, ou circonstances particulières, un tarif préférentiel est susceptible d'être proposé à nos clients, par devis.

🏠 HONORAIRES DE TRANSACTION

• VENTE

✓ APPARTEMENTS - MAISONS

Prix de vente	Honoraires ⁽¹⁾
≤ 200 000 €	4 % du prix de vente (avec forfait minimum de 6 000 €)
> 200 000 €	5 % du prix de vente
<i>à la charge de l'acquéreur</i>	

✓ VIAGER

Honoraires ⁽¹⁾
5 % de la valeur vénale du bien <i>à la charge de l'acquéreur</i>

✓ TERRAINS

	Honoraires ⁽¹⁾
À bâtir	6 % du prix de vente (avec forfait minimum de 6 000 €)
Agricole	5 % du prix de vente (avec forfait minimum de 5 000 €)
<i>à la charge de l'acquéreur</i>	

✓ LOCAUX PROFESSIONNELS, COMMERCIAUX - FONDS DE COMMERCE

Honoraires ⁽¹⁾
7 % du prix de vente (avec forfait minimum de 10 000 €) <i>à la charge de l'acquéreur</i>

✓ GARAGES

Honoraires ⁽¹⁾
Forfait de 5 000 € <i>à la charge de l'acquéreur</i>

1) REMISE COMMERCIALE DE 10% APPLICABLE SUR CES HONORAIRES DE TRANSACTION SI MANDAT EXCLUSIF CONFIE

MANDATS DE RECHERCHE

Honoraires (à la charge du mandant) : 5 % du prix de vente